Document generated on 01/25/2025 10:59 p.m.

Études internationales

Le conflit israélo-arabe, nouvelles perspectives

Anne-Lise Polo

Volume 23, Number 3, 1992

URI: https://id.erudit.org/iderudit/703051ar
DOI: https://doi.org/10.7202/703051ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Polo, A.-L. (1992). Le conflit israélo-arabe, nouvelles perspectives. *Études internationales*, *23*(3), 647–653. https://doi.org/10.7202/703051ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1992

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le conflit israélo-arabe : nouvelles perspectives*

Anne-Lise POLO**

Les années 1990 semblent annoncer de nouveaux défis pour le Proche-Orient. Après la guerre contre l'Irak, l'Administration américaine, forte de sa victoire et sûre de son hégémonie sur l'arène internationale depuis la fin de la guerre froide et surtout après l'éclatement de l'Union soviétique, invite les États arabes et Israël à s'asseoir à la table des négociations.

Pour comprendre la dynamique de paix amorcée à Madrid à la fin du mois d'octobre 1991, il est nécessaire de dénouer les fils de l'un des conflits les plus longs de l'histoire contemporaine et le plus complexe.

Les livres que nous analysons ici tentent de comprendre et d'expliquer la dynamique du Moyen-Orient[1]. Ces ouvrages proposent plusieurs perspectives différentes, de qualité variable, où les points de vue sont complémentaires et parfois contradictoires. Les contributions mettent en évidence les besoins d'une relecture de la politique étrangère des acteurs régionaux et internationaux.

L'analyse la plus originale et la mieux articulée est proposée par Robert J. Pranger dans "Foreign Policy Capacity in the Middle East"[2]. Celui-ci souligne en effet, le besoin de prendre en compte l'articulation entre les aspects

* DRYSDALE, Alasdair, and HINNESBUSH, Raymond. *Syria and the Middle East Peace Process*. New York, Council of Foreign Affairs, 1991, 256 p.
FREEDMAN, Robert O., (Ed.). *The Middle East from the Iran-Contra Affair to the Intifada*. New York, Syracuse University Press, 1991, 454 p.
KORANY, Baghat and HILLAL DESSOUKI, Ali E. (with contributors). *The Foreign Policy of Arab States, The Challenge of Change*. Second Edition Fully Revised and Updated. Boulder (Col.), Westview Press, 1991, 461 p.
KIPPER, Judith and SAUNDERS, Harold H., (Ed.). *The Middle East in Global Perspective*, Boulder (Col.), Westview Press, 1991, 366 p.

** *Chargée de cours au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.*

1. Terminologie commode mais inadaptée pour désigner en fait quatre grandes unités, l'Est méditerranéen (Turquie, Syrie, Liban, Jordanie et Israël), le golfe Persique (Iran, Irak, Péninsule arabique), la vallée du Nil (Égypte, Soudan) et le Maghreb (Libye, Tunisie, Algérie et Maroc).
2. *In The Middle East in Global Perspective, op. cit.*, pp. 19-39.

internationaux et intérieurs du conflit israélo-arabe à travers deux phénomènes qu'il appelle "The domestication of international environnement" et "the internationalization of domestic political cultures".

Les thèmes choisis ici reprennent l'esprit de sa démonstration. Les phénomènes d'extériorisation de la politique interne et d'intériorisation de la politique extérieure sont particulièrement marqués dans le conflit israélo-arabe, qui est à la fois un conflit communautaire (lutte de deux communautés pour une même terre) et un conflit classique interétatique (lutte pour la puissance, pour le leadership régional, raison d'État et besoin de sécurité).

I – Le conflit interétatique

Après 1948, la dimension interétatique du conflit israélo-arabe s'impose aux observateurs comme aux acteurs. La dimension communautaire du conflit reste présente à un niveau idéologique et culturel, mais conformément au postulat de Raymond Aron, elle est l'envers de la médaille dont l'endroit constitue les relations de pouvoir entre les États[3]. Les questions de sécurité et de stratégies apparaissent comme le moteur des politiques extérieures, particulièrement dans le cas d'Israël et de la Syrie.

Dans leur livre, Alasdair Drysdale et Raymond Hinnesbush privilégient une approche réaliste du conflit en mettant les questions de sécurité, de puissance et le principe de la raison d'État au centre de la politique extérieure syrienne. Ils soulignent particulièrement la révison de la stratégie syrienne avec la venue au pouvoir de 'Hafez El Assad. La nouvelle doctrine qui rompt avec le messianisme révolutionnaire de la première période Ba'thiste s'oriente vers des objectifs pragmatiques et limités, la récupération des territoires occupés en 1967 et les droits des Palestiniens[4].

Le projet de parité stratégique avec Israël s'inscrit dans la perception qu'Assad a du conflit israélo-arabe et de son règlement : les Arabes ne peuvent négocier avec Israël qu'en position de force. La stratégie de parité a pour objectif de renforcer le rôle de puissance régionale de la Syrie, et donc la capacité syrienne dans des négociations avec Israël, mais elle peut également être comprise comme un élément nécessaire pour limiter l'expansionnisme israélien[5].

3. *Les dernières années du siècle*, Paris, Julliard, 1984, p. 29.
4. *Syria and the Middle East Peace Process*, *op. cit.*, p. 73.
5. Voir Ahmed KHALIDI et Hussein AGHA, «The Syrian Doctrine of Strategic Parity», *in The Middle East in Global Perspective*, *op. cit.*, pp. 186-218. Selon ces auteurs, c'est par rapport à ce deuxième objectif que la parité stratégique semble la plus rationnelle et la plus efficace, voir pp. 187 et 215. Voir aussi Paul NOBLE «The Arab System: Pressures, Constraints and Opportunities» *in The Foreign Policy of Arab States*, *op. cit.*, pp. 49-102, à propos de l'expansionnisme et de l'aventurisme israéliens après la neutralisation de l'Égypte.

En ce qui concerne la politique militaire et stratégique israélienne, le général Avraham Tamir expose la doctrine classique adoptée par les militaires israéliens[6]. La politique de défense israélienne répond à trois types de menace externe qui sont, affirme-t-il, l'expansionnisme soviétique, la confrontation avec les États arabes et le terrorisme palestinien.

Cette vision est devenue obsolète pour au moins deux raisons. La première est la disparition de la menace d'expansionnisme soviétique dans la région, déjà sérieusement remise en cause sous Gorbatchev et achevée avec l'éclatement de l'Union soviétique elle-même[7]. La seconde est la relocalisation de la lutte palestinienne dans les territoires occupés qui s'accompagne de la baisse puis de la renonciation à la lutte armée par l'OLP. Continuer à assimiler l'*Intifada* au terrorisme manipulé de l'extérieur par l'OLP révèle l'aveuglement des généraux israéliens captifs de leur conception dépassée du conflit extérieur[8].

II – La relocalisation du conflit

L'une des questions essentielles soulevées par les changements régionaux (soulèvement des territoires occupés, fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran et guerre contre l'Irak en 1991) est la réactualisation de la question palestinienne. Aujourd'hui et pour la première fois depuis les années trente, les Palestiniens sont présents à la table de négociation. C'est l'aboutissement d'un lent processus de reconnaissance du problème palestinien, dans les termes posés par les Palestiniens eux-mêmes, soit non plus comme un problème de réfugiés[9] mais comme celui d'un peuple occupé militairement. Ce processus passe par la réappropriation par les Palestiniens de leur lutte et par une recentralisation de la résistance contre Israël dans les territoires occupés.

A — Réappropriation de la question palestinienne

La résistance palestinienne qui s'est développée dans le cadre du système arabe, par les États arabes et grâce à eux (soutien financier, politique, idéologique), a acquis paradoxalement son indépendance dans la résistance contre eux (guerre de Jordanie en 1970-71, guerre du Liban à partir de 1975,

6. «The Use of Military Force : An Israel Analysis», *in The Middle East in Global Perspective*, pp. 219-230.
7. Par extension l'alliance stratégique américano-israélienne qui s'inscrivait dans une réactualisation de la doctrine du «containment» pendant l'Administration Reagan a perdu sa raison d'être avec la fin de la menace de l'expansionnisme soviétique. Voir à ce sujet Anthony CORDESMAN, «The Uses and Abuses of Military Power», *in The Middle East in Global Perspective*, *op. cit.*, pp. 151-185, pour qui les intérêts réels des États-Unis aujourd'hui se trouvent dans le golfe Persique par rapport auquel l'Est méditerranéen n'a plus qu'une importance secondaire.
8. Cette critique provient de Meron BENVENISTI, «Peace Process and Intercommunal Strife», *in The Middle East in Global Perspective*, *op. cit.*, pp. 40-55. Voir p. 47 surtout.
9. Cette conception apparaît dans la résolution 242 des Nations Unies.

guerre des camps avec la Syrie en 1983) tout autant que contre Israël (guerre du Liban en 1982, résistance à l'occupation dans les années 1980 et surtout depuis 1987).

Plusieurs articles retracent l'évolution des rapports palestino-arabes. En dehors de l'interprétation qu'en fait Adam Garfinkle[10], tous les auteurs s'accordent pour dire que l'*Intifada* a renforcé l'unité et le poids politique de l'OLP[11]. Celle-ci en effet, acquiert une nouvelle légitimité car les marques de soutien des territoires à la direction palestinienne, de plus en plus visibles dans les années 1980, prennent une nouvelle dimension avec l'*Intifada*[12]. Les changements politiques et stratégiques de l'OLP décidés au CNP d'Alger en novembre 1988 et précisés au mois de décembre suivant devant l'assemblée générale des Nations Unies, dictés, selon l'analyse d'Ellena Cobban, par l'*Intifada*[13], ont contribué à la reconnaissance par les États occidentaux du rôle diplomatique de l'OLP.

Adam Garfinkle s'oppose vigoureusement à une telle analyse. Cet auteur, fervent défenseur de l'option jordanienne, réaffirme le rôle central du roi Hussein dans les développements récents. Selon lui, la rupture avec les territoires occupés vise, en fait, à affaiblir le leadership palestinien en le forçant à engager sa responsabilité (l'auteur affirme le rôle central du roi dans les décisions historiques du CNP d'Alger) et en accentuant ses divisions (que l'*Intifada* aurait générées au sein de l'OLP). Comptant sur la faiblesse de l'organisation palestinienne et l'annexion rampante des territoires occupés par Israël, Garfinkle voit à terme un retournement des Palestiniens des territoires vers le roi Hussein. Lui seul, en coopérant étroitement avec Israël, peut garantir qu'il n'y aura pas d'État palestinien indépendant.

---

10. «The Importance of Being Hussein: Jordanian Foreign Policy and Peace in the Middle East», *in The Middle East from the Iran Contra Affair to the Intifada*, *op. cit.*, pp. 268-302.
11. Voir l'article d'Ellena COBBAN, «The Palestinians, from the Hussein-Arafat Agreement to the Intifada», *in The Middle East from the Iran Contra Affair to the Intifada*, *op. cit.*, pp. 234-267 où elle discute des relations dans le triangle OLP -Jordanie-Syrie; et surtout celui de Rashid KHALIDI, «Policy Making Within the Palestinian Polity», *in The Middle East in Global Perspective*, *op. cit.*, pp. 59-81, sur les interactions entre l'OLP et les territoires occupés. L'article de Mohamed SELIM, «The Survival of a Nonstate Actor: The Foreign Policy of PLO», *in The Foreign Policy of the Arab States*, *op. cit.*, pp. 269-109, présente une assez bonne synthèse sur les contraintes internes de la construction du mouvement national palestinien dans les années 1970 et jusqu'au milieu des années 1980, mais il élabore très peu sur les changements survenus à la fin des années 1980.
12. L'identification du commandement unifié et le respect dans les territoires des mots d'ordre aux directives de l'OLP et dans une certaines mesure, la coordination entre l'OLP et les délégués palestiniens des territoires au cours des négociations bilatérales, renforce cette analyse.
13. Cobban reste néanmoins prudente tant les liens entre les territoires palestiniens et l'OLP sont difficiles à évaluer. L'acceptation par les Américains et dans une certaine mesure par les Israéliens d'un rôle officieux de la centrale palestinienne derrière celui officiel des délégués des territoires pendant les négociations bilatérales semblent lui donner raison lorsqu'elle avance qu'il existe un haut degré d'institutionnalisation de la résistance dans les territoires et de coordination avec l'OLP.

Cette interprétation isolée qui contredit la position officielle jordanienne[14], nie l'irréversibilité du fait palestinien et de la reconnaissance internationale de l'OLP. La Jordanie a aujourd'hui perdu sa capacité à parler au nom des Palestiniens et son contrôle sur l'avenir de la Cisjordanie. De ce fait, l'option jordanienne, si elle existe encore, se pose dans de nouveaux termes que Garfinkle ne parvient même pas à envisager.

Ainsi que le précisent Hillal Dessouki et Abou Kheir, l'acceptation du rôle de l'OLP, ne signifie pas la fin des tensions jordano-palestiniennes[15]. L'annonce de la délégation jordanienne, faite à Bruxelles lors de la réunion de la conférence multilatérale sur les questions économiques, démontre que la Jordanie n'a pas abandonné les territoires. L'option jordanienne se présente aujourd'hui en terme de liens possibles entre une entité palestinienne et la Jordanie. Le conflit qui oppose Palestiniens et Jordaniens repose sur la nature de ces liens. Le cadre sera-t-il fédéral ou confédéral? Il est trop tôt pour répondre, tant l'existence même d'une entité palestinienne repose sur la résolution du conflit israélo-palestinien.

B — Recentralisation du conflit israélo-palestinien

Dans "Peace Process and Intercommunal Strife", Meron Benvenisti redonne sa place légitime au conflit israélo-palestinien. Son article est d'autant plus pertinent qu'il souligne la contradiction entre le projet sioniste et un État binational de fait.

Le conflit communautaire commence avec l'établissement des premières colonies sionistes en Palestine, en 1882, et la résistance arabe au projet de foyer national juif. Il s'agit dès le départ comme l'explique Benvenisti d'un "zero sum game" entre deux communautés qui se nient mutuellement.

L'Association sionisme-racisme souligne la frustration des Palestiniens de ne pas jouir de leurs droits. D'autre part l'équation nationalisme palestinien-terrorisme, vise à accréditer la thèse de la menace extérieure. Ces deux accusations procèdent selon Benvenisti, d'une confrontation totale entre deux communautés qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'autre, pas même en tant qu'ennemi et donc moins encore en tant que partenaire dans des négociations.

14. Voir à cet égard l'article du prince El Hassan BIN TAHAL, «A Jordanian Perspective on the United States in the Middle East», *in The Middle East in Global Perspective, op. cit.*, pp. 278-299, qui réaffirme la reconnaissance de la légitimité de la représentation de l'OLP et réexamine en profondeur le rôle de la Jordanie dans le processus de paix, ses relations avec l'OLP et les territoires occupés.
15. Voir leur analyse des implications de l'*Intifada* pour la politique intérieure et extérieure de la Jordanie dans «Politics of Vulnerability and Survival : the Foreign Policy of Jordan», *in The Foreign Policy of Arab States, op. cit.*, pp. 216-235.

La deuxième république israélienne[16] qui agit de fait, dit Benvenisti, de façon souveraine sur tout le territoire de l'ancienne Palestine du mandat est, de ce fait, et contrairement au projet sioniste, un État binational dans lequel les Israéliens arabes sont des citoyens de deuxième ordre, et les Palestiniens des territoires un peuple sans droit, pas même ceux garantis par les conventions internationales pour les populations occupées militairement.

Pour Benvenisti, l'*Intifada* est la déclaration symbolique de la guerre civile israélo-palestinienne. Les événements récents tendent à accréditer sa thèse. Durant la crise du Golfe, le fossé s'est encore creusé entre les deux communautés, et les violences plus récentes dans la banlieue de Tel Aviv sonnent l'alarme. La peur, la haine et l'hostilité ne se limitent plus au face à face entre les Palestiniens des territoires, l'armée et les colons mais touchent le territoire d'Israël.

David Pollok, de son côté, souligne l'impact limité de l'*Intifada* sur la société palestinienne[17]. Il affirme que la révolte aurait été contenue, sinon défaite au bout de six mois. Une telle affirmation est remise en question par la durée du soulèvement et son évolution depuis quatre ans, dont, indépendamment du rapport de forces, les conséquences sociales ne sont pas négligeables. Finalement, on peut penser que l'*Intifada* pose les mêmes défis à Israël qu'à la Jordanie. L'éventualité d'un débordement de l'*Intifada* en Jordanie a conduit celle-ci à rompre avec les territoires occupés et à s'engager dans la démocratisation de son système pour permettre une meilleure représentation politique des Palestiniens.

Quelques voix semblent s'élever en Israël aujourd'hui pour une rupture avec les territoires, mais le débat politique sur l'avenir des territoires, qui a longtemps été occulté par l'importance des problèmes internes (crise économique, fragmentation politique et polarisation ethnique entre Ashkénazes et Sépharades[18]) n'est toujours pas ouvert à la veille des élections en Israël, tant les hommes politiques hésitent à se prononcer sur cette question[19].

Jusqu'ici la stratégie du Likoud, à la tête du gouvernement, visait uniquement à réduire la pression internationale en faveur d'un règlement et contre la répression, et à renvoyer aux Calendes grecques toute discussion sérieuse sur les territoires tout en renforçant l'option d'Erezt Israël[20]. La chute significative de l'Immigration des Juifs soviétiques, les réticences américaines à accorder des garanties sur un emprunt israélien et la baisse de popularité du Likoud devrait conduire à une révision de cette politique.

16. Benvenisti utilise le terme de deuxième république pour désigner l'État d'Israël établi sur tout le territoire de la Palestine du mandat après 1967, par opposition à la première république des frontières de 1948. (Voir p. 45).
17. «Israel National Unity, Solution or Stalemate?», *in The Middle East from the Iran Contra Affair to the Intifada*, *op. cit.*, pp. 207-233.
18. Voir à ce sujet, l'article de Naomi CHAZAN, «The Domestic Foundations of Israeli Foreign Policy», *in The Middle East in Global Perspective*, *op. cit.*, pp. 82-126.
19. *Le Monde* du 30 mai 1992.
20. N. CHAZAN, *art. cit.*, pp. 119-120.

III – Une nouvelle donne pour la conférence de paix

On ne peut prévoir les résultats de la conférence de paix qui se déroule depuis fin octobre 1991, mais les modalités des négociations laissent entrevoir une brèche dans le mur du refus.

Du côté arabe, tous les acteurs ont désormais accepté l'existence d'Israël, même l'OLP, et des trois non du sommet arabe de Khartoum (pas de paix, pas de reconnaissance, et pas de négociation avec Israël), deux sont tombés. Israël ne peut plus se prévaloir aujourd'hui de l'absence d'interlocuteur.

Du côté israélien, les trois non de Shamir (pas de retrait de «Judée» et de «Samarie», pas d'État palestinien, pas de négociation avec l'OLP) restent la position officielle. L'acceptation d'une délégation palestinienne à la conférence de paix se réclamant ouvertement de l'OLP et coordonnant son action avec elle, montre qu'Israël ne peut plus s'opposer au consensus international sur la légitimité de la centrale palestinienne. Indéniablement, les Palestiniens ont marqué des points, notamment en incluant des membres de la diaspora aux négociations multilatérales, même si Israël continue à vouloir choisir ses interlocuteurs.

Beaucoup reste à faire sur le chemin de la paix, aucun des cinq acteurs des négociations n'est en position de force et ne peut imposer son point de vue. Dans ce sens, la communauté internationale a plus que jamais un rôle à jouer pour obtenir des concessions de part et d'autre. Les États-Unis, en voulant jouer seuls le rôle de médiateur, engagent leur responsabilité et la crédibilité de la conférence.